

Le Havre

« Dons Solidaires » au Phare

L'établissement havrais a récemment réalisé une première opération avec l'association Dons Solidaires, dans le cadre d'un partenariat démarré l'an dernier. Le point de vue de Daniel Roblot, directeur de l'établissement, sur ce nouveau partenariat.



A la suite d'une consultation effectuée l'an dernier, un partenariat a été noué avec l'association Dons Solidaires, qui fournit des produits utiles aux résidents des établissements sociaux et médico-sociaux à un coût modique (lire ci-après).

Le Phare, au Havre, a déjà expérimenté ce lien. Témoignage de son directeur, Daniel Roblot

Quelle est l'origine du partenariat que vous avez noué avec Dons Solidaires ?

A la suite d'une information diffusée à tous les établissements sur les services proposés par Dons Solidaires, j'ai estimé utile d'entrer en contact avec cette association, même si son catalogue ne correspondait pas à 100% de nos besoins et si

nous collaborions déjà avec d'autres fournisseurs et associations pour certains types de produits. C'est ainsi qu'une première commande de chaussures et de produits d'hygiène leur a été passée en novembre 2006. Nous avons distribué ces produits aussi bien aux résidents du CHRS qu'aux bénéficiaires des services du SAMU social, mais, compte tenu des conditions météorologiques démentées de cet hiver, tous les produits n'ont pas encore été distribués.

Sur quels critères vous basez-vous pour distribuer ces produits ? Nous ne distribuons les

produits que lorsque le besoin et l'utilité du produit pour la personne nous semblent avérés, et, dans le cas des résidents du CHRS, lorsqu'ils ne disposent d'aucune autre source de revenus. Ces produits nous permettent de leur apporter une aide immédiate évidente, mais aussi de compléter nos « prestations », avec un avantage tout aussi évident : plus notre aide est complète, plus nous pouvons demander un retour aux personnes que nous accueillons, ce qui nous permet d'établir et consolider une relation donnant - donnant. ■

PLUS D'INFOS

L'association « Dons Solidaires », créée en 2004, collecte auprès des entreprises des produits non alimentaires sortis de leurs catalogues, pour les distribuer à un réseau de partenaires. Une fois membres de l'association, les partenaires de Dons Solidaires reçoivent régulièrement la liste des produits disponibles et commandent ceux dont ils ont besoin moyennant une participation modeste aux frais administratifs et logistiques. La Fondation a adhéré à ce partenariat, mais il revient à chaque établissement de prendre l'initiative des actions à mener. Contact : Christophe Rousselot, 01 43 62 25 97. Pour en savoir davantage sur cette association : www.donsolidaires.fr.

Institution Marie-Pascale Péan : ça déménage !



C'est fait ! Le déménagement du Foyer d'action éducative de Mulhouse, annoncé depuis quelque temps, s'est bien déroulé à la mi-mars. Ce sont les bureaux et les lieux de vie qui ont été transférés au 42 rue de Bâle, dans un ancien foyer PIT complètement réaménagé. Les ateliers de jour du Foyer demeurent installés, pour leur part, avenue de Colmar.

A noter, dans ce bâtiment de quatre étages, une cuisine entièrement rééquipée et l'organisation des deux derniers étages pour l'accueil de deux groupes, Printemps et Tremplin, entre lesquels les adolescentes sont réparties selon leur ancienneté dans l'établissement. Le quatrième étage comporte également deux studios individuels conçus pour la pré-autonomie. ■

Deux établissements sur Internet

La présence du réseau de la Fondation sur Internet s'étioffe. Grâce au concours du webmestre du Siège, deux établissements sont dotés depuis le mois de mars de leur propre site : le Château d'Avilliers (www.armeedsalut.fr/chateau-avilliers) et le Palais de la Femme (www.armeedsalut.fr/palaisdelafemme).

Un outil très utile pour mieux faire connaître leurs missions et leurs activités, et partager un peu de l'histoire multiséculaire de ces deux lieux. Du nouveau aussi du côté de l'Intranet S@lut, avec, en particulier, la documentation en ligne concernant la démarche et les procédures qualité régulièrement mise à jour et complète.

Reprise des entretiens annuels d'évaluation

Débutés l'an dernier (cf. Fil n° 27, page 5), les entretiens annuels d'évaluation reprennent, avec, au programme, à peu près le même planning et les mêmes outils que l'an dernier : les entretiens démarrent avec les directeurs, puis les chefs de service et enfin les salariés dans leur ensemble, sur la base de la grille d'évaluation mise au point pour les entretiens 2006 et qui, pour l'essentiel, reste inchangée.